

Paris, le 10 mai 2016



40<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des APAJH  
du 16 au 18 juin à Guéret

## Fédéralisme, Laïcité et 10 engagements pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap

**Les 16, 17 et 18 juin, le 40<sup>ème</sup> congrès annuel de l'APAJH, principale association « tout handicap », se tiendra à Guéret, en Creuse. Il sera l'occasion de fêter le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération et de voter un texte fondateur sur la laïcité, valeur majeure pour l'APAJH. « Les 10 engagements », texte issu d'une réflexion de l'APAJH pour offrir une réponse sur-mesure en termes d'accompagnement, seront également débattus par les militants et professionnels de l'association.**

### Guéret : un lieu symbolique pour célébrer 40 ans de fédéralisme

Il y a quarante ans, les APAJH réunies en Creuse décidaient de se rassembler en fédération. Ce 40<sup>ème</sup> congrès, hautement symbolique, permettra de rappeler les fondations du fédéralisme que sont les principes d'autonomie, de participation, de subsidiarité et de coopération. Cet évènement sera également marqué par une réflexion collective sur l'avenir de ce mode de gouvernance. Pour Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des APAJH, « *le fédéralisme est hautement caractéristique de la manière dont nous exerçons notre combat. Le Fédéralisme, c'est combiner les forces vives du terrain avec une influence nationale. Pour une association porteuse d'utopie comme la nôtre, penser ensemble le fédéralisme de demain est essentiel* ».

### Les valeurs au cœur des réflexions

Cette année, le Congrès adoptera un texte fondateur sur la laïcité. Issu d'une réflexion ayant débuté il y a plus d'un an, il s'imposera comme le résultat d'une mobilisation de toutes les forces du mouvement. Sa vocation : permettre à l'APAJH de rester fidèle à ses orientations philosophiques et sociales dans un contexte mouvant. Pour Jean-Louis Garcia, « *le concept est aujourd'hui malmené, confisqué par ses détracteurs. Nos professionnels font face à des difficultés dans sa mise en œuvre. Il est primordial pour un mouvement comme le nôtre de défendre la laïcité, pour toujours davantage affirmer nos objectifs de vivre-ensemble, d'autonomie et de liberté* ».

La Fédération des APAJH présentera enfin son texte « dix engagements ». Ce document proposera une nouvelle vision de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Son fil rouge s'inscrit dans le prolongement des recommandations du rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau. En matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap, il s'agit de développer une réponse sur-mesure, requérant une logique de plateformes pour accompagner le changement et offrir à tous une réponse accompagnée.

*A propos de la Fédération des APAJH...*

*Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 92 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 630 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.*

### Contact :

**Sophie LEMAIRE**

Service Communication / Relation presse

**Tél. : 01 44 10 23 48**

[s.lemaire@apajh.asso.fr](mailto:s.lemaire@apajh.asso.fr)